



Associations de migrants à Lausanne

Des conditions d'existence en mutation

Les associations de migrants à Lausanne vivent avec leur temps et ses contraintes : difficulté de pérenniser un engagement personnel sur le long terme, prestations proposées par l'administration publique aux associations, exigence de professionnaliser certaines de leurs tâches... Face à cette réalité, les associations expriment deux besoins : partager les savoirs et disposer d'un espace des associations. C'est ce que révèle une enquête mandatée par le Bureau lausannois pour les immigrés (BLI).

Le BLI souhaitait en savoir plus : plus sur les enjeux actuels que traversent les associations de migrants à Lausanne, plus sur leurs ressources propres, leurs potentiels et les difficultés qu'elles rencontrent dans l'exercice de leur mission.

Les chercheurs ont approfondi notamment une question importante : « Comment ce tissu [réd : associatif lausannois] jeune à plusieurs égards, manifestement dynamique, économe (41 % des associations répondantes fonctionne avec moins de 5000 CHF par an) et centré sur le canton (44 % des associations répondantes déclare avoir un rayonnement cantonal) est-il travaillé (du point de vue de ses domaines d'intervention, de ses logiques d'action et enfin de ses modalités d'organisation) par les mutations de l'action publique ? Plus généralement, qu'est-ce « qu'être actif » (p. 17) au sein d'une association de migrants à Lausanne ?

En d'autres termes, le BLI souhaitait connaître de manière plus approfondie les associations actives dans le domaine de l'intégration en mettant en évidence leurs contributions, leurs particularités, leurs besoins spécifiques, ainsi que leurs synergies.

Résumé de l'étude mandatée par le Bureau lausannois pour les immigrés à l'Université de Genève : *L'engagement associatif migrant lausannois entre permanence et innovation.*



L'étude

Le Bureau lausannois pour les immigrés a mandaté l'Université de Genève pour étudier la situation actuelle des associations de migrants à Lausanne, leur fonctionnement, les défis qu'elles rencontrent et les transformations qu'elles vivent dans l'exercice de leurs activités, ainsi que les besoins qu'elles expriment.

Noélie Merle, Laurent Matthey et Christophe Mager, tous trois chercheurs, ont interrogé 76 associations, œuvrant dans les domaines de la culture (45 %), du social (42 %), de la religion (9 %) et du sport (4 %). Ils ont agi en deux temps par :

- Des entretiens semi-directifs réalisés auprès des cadres d'associations lausannoises ;
- Un focus group composé de cadres et membres associatifs.

Les chercheurs ont également pris en compte les résultats du questionnaire établi par le BLI et envoyé aux associations en été 2017. Cette enquête a révélé « un tissu associatif jeune (2/3 des associations qui ont répondu ont été créées après 2000 [...]), composé de populations d'âge médian (66 % des associations répondantes sont constituées de membres qui ont entre 31 et 50 ans), très présent sur internet et disposant de modes de financement globalement diversifiés » (p.17).

MERLE, Noélie, MATTHEY, Laurent, MAGER, Christophe, *L'engagement associatif migrant lausannois entre permanence et innovation*, Université de Genève, Janvier 2019, 65 pages.



Les associations de migrants en Suisse

Depuis plusieurs décennies, les associations de migrants en Suisse font l'objet d'études et de recherches scientifiques. Plusieurs tendances générales s'en dégagent.

La vie d'une association pourrait s'identifier au cycle économique d'un produit : une association « connaît une croissance lente, puis forte. Cette croissance finit par ralentir et se stabiliser à mesure que la population s'installe dans le pays » (p.13). L'association peut alors cesser ses activités ou « se réinventer » (p. 13), en proposant une nouvelle activité, une nouvelle prestation.

A la création d'une association, les communautés s'orientent d'abord sur des activités qui favorisent les relations sociales et le secours mutuel. Elles poursuivent ensuite des objectifs politiques, avant de porter leur intérêt sur l'assistance et l'insertion, puis de s'attacher à maintenir ou redécouvrir la culture d'origine.

Quoi qu'il en soit, une association de migrants a globalement pour fonction de « reproduire un fragment du pays en terre étrangère » (p.14). Cette fonction première tend à s'estomper dès que la communauté s'étoffe et offre des possibilités de rencontre en dehors de la sphère associative.

Si ces associations se tournent, dans un premier temps, vers le pays d'origine, leurs buts et leurs activités s'ancrent, avec les années, plus clairement dans le pays d'accueil, autour de prestations d'assistance, d'intégration ou de santé publique.

Au début des années 2000, la nouvelle politique d'intégration mise en place par la Confédération a eu des influences sur les associations de migrants en Suisse, sur leur mode de fonctionnement comme sur leur financement.

Tout en imposant une transparence dans la gestion publique, l'Etat s'est montré de plus en plus incitatif : les appels à projets ont orienté les initiatives et l'action de la société civile. Mais « la question de savoir comment la transformation des



politiques publiques en général a affecté le fonctionnement associatif a peu été développée » (pp. 16-17).

Point de contact

Depuis longtemps, l'association de migrants constitue un point de contact entre le pays d'origine et le pays d'accueil. Deux mondes s'y croisent. Par son activité, elle peut être appelée à entretenir un réseau à différents niveaux (communal, cantonal, national, transnational) et à dialoguer avec divers interlocuteurs (d'autres associations ou institutions, le pays d'origine et/ou une région). L'existence de ce maillage en fait une chambre d'écho où les différences sont comprises et expliquées.

Car l'association joue aussi un rôle de traductrice interculturelle. Elle rend compréhensibles les différences entre ici et là-bas non seulement aux pays d'accueil, mais aussi aux migrant-e-s devant l'obligation de décoder leur nouvel espace de vie.

.....

« A ce titre, [les associations] ont le sentiment d'être des partenaires des administrations. La « *Ville fait beaucoup pour l'intégration, mais [les nouveaux arrivants] reviennent vers nous, cherchent les explications [de personnes de la communauté]. On joue [un] rôle d'accompagnement et d'intégration (une association active dans le domaine social).* » (p. 24)

.....

A Lausanne, 20 % des associations qui ont répondu au questionnaire du BLI proposent des activités au niveau communal et 44 % à une échelle cantonale. Un quart des associations inscrit son action sur un plan national et 11 % agissent au-delà des frontières helvétiques.

Résumé de l'étude mandatée par le Bureau lausannois pour les immigrés à l'Université de Genève : *L'engagement associatif migrant lausannois entre permanence et innovation.*



Même si une association affiche officiellement un but et une activité donnés, la réalité se montre parfois plus hétérogène. Un exemple : une activité sportive dévoile parfois aussi un but social.

Mais une tendance émerge : les associations développent de nouvelles activités et élargissent la palette de leurs prestations.

Trois hypothèses

Pourquoi ? Comment ?

L'étude menée pour le compte du BLI émet trois hypothèses :

- Les associations modulent leurs activités en fonction de l'évolution démographique de la diaspora comme de la situation économique et politique du pays d'origine ou du pays d'accueil ;
- Les pouvoirs publics, en lançant des appels à projets, incitent les associations à appréhender leurs activités sous un angle quelque peu différent ;
- Certains membres d'associations, d'une nouvelle génération, montrent des aptitudes à un esprit entrepreneurial et privilégient des structures plus souples, qui s'organisent au gré des opportunités (appel à projets, financements, contacts...).

Près de la moitié des associations qui ont répondu à l'enquête du BLI mobilisent des fonds provenant de subventions, d'appels à projets ou de contrats de prestation. D'autres (14 % des associations) fonctionnent grâce aux cotisations et aux recettes de leurs activités, ce qui leur assure une plus grande autonomie. Enfin, d'autres encore « déploient une forme d'entrepreneuriat associatif qui leur permet de diversifier les sources de financements, [...] allant du subside des pays de départ et d'accueil, aux soutiens de la diaspora sous forme de dons, de publicité ou de mécénat plus appuyé » (pp. 35 et 38).

Résumé de l'étude mandatée par le Bureau lausannois pour les immigrés à l'Université de Genève :
L'engagement associatif migrant lausannois entre permanence et innovation.



Pour les associations qui ont recours à des soutiens publics ou des contrats de prestation, la démarche apparaît parfois lourde. Les administrations publiques sont de plus en plus soumises à des exigences de transparence et de monitoring. Par ricochet, les bénéficiaires – comme les associations de migrants à Lausanne – doivent convoquer des ressources relativement importantes pour assurer le suivi demandé et suivre les requêtes de subsides. Ici se joue une rencontre avec un enjeu majeur : d'un côté les professionnels que sont les administrations, de l'autre les « amateurs » que sont les associations.

Le terme « amateurs » doit être bien compris : le travail pour une association est fourni à titre bénévole, à côté de sa vie professionnelle et familiale. Avec l'accroissement des tâches que demandent le suivi et la documentation d'un projet, les associations estiment parfois que « *le bénévole ne peut plus être bénévole* » (p. 39) et qu'il est « *noyé par les exigences* » (p. 39). L'étude pose cette hypothèse : « Il se pourrait bien que la bureaucratie [...] impacte fortement le fonctionnement administratif » (p. 39).

Professionnalisation

Face à cette situation exigeante, les associations sont en attente de formations pour obtenir les compétences nécessaires. Elles savent aussi tirer profit des aptitudes de leurs membres, exercées dans leur vie professionnelle, que ce soit en comptabilité, en gestion de projet, en levées de fonds ou en communication. Ou encore elles délèguent certaines tâches à des personnes qu'elles rémunèrent.

Mais c'est bel et bien un mouvement vers une professionnalisation que les associations vivent. Elles « travaillent à s'adapter aux exigences des politiques publiques » (p. 42), répondant aux objectifs des appels d'offres, mais s'éloignant quelque peu de leurs missions statutaires.



.....

« On peut ainsi affirmer que la gouvernance du tissu associatif au moyen de financements compétitifs (appels à projet, contrats de prestation...) ou de subsides plus légers transforment les manières de fonctionner des associations, dans le sens d'une agilité professionnelle plus grande, mais également du point de vue de leur capacité à collaborer avec d'autres structures » (p. 60).

.....

Cette professionnalisation est sans doute un enjeu moins important pour les associations de migrants œuvrant principalement grâce à des fonds propres ou orientant leurs activités sur la vie d'une communauté.

Pérennité des associations

Le recours à des compétences professionnelles est aussi une réponse donnée à une inquiétude : assurer la relève, et donc la pérennité de l'association.

Pour les personnes engagées dans une association, l'essoufflement guette : les tâches se multiplient, les secteurs d'intervention se diversifient. « *La polyvalence est une source de fatigue* » (p. 46), témoigne une association active dans le domaine social.

Cette charge mentale se double du problème de l'engagement personnel : pour certaines associations, il est parfois plus difficile de trouver un personnel qualifié prêt à œuvrer bénévolement qu'un soutien financier. « L'engagement au long cours se révèle compliqué » (p. 48), note l'étude, même si c'est moins le cas pour des associations plus récentes de migrants.

Résumé de l'étude mandatée par le Bureau lausannois pour les immigrés à l'Université de Genève : *L'engagement associatif migrant lausannois entre permanence et innovation.*



.....

Sur l'évolution de l'engagement personnel au sein des associations, « les plus anciens (...) évoquent (..) des facteurs d'ordre encore plus généraux que ceux relevant de politique ou des outils de gouvernance : des mutations qui relèvent des changements de mode de vie insinués par les innovations technologiques et de la dernière révolution des transports (Internet, qui permettrait de trouver plus facilement des informations et rester en contact avec le pays de départ ; l'émergence des compagnies aériennes *low cost*, qui ont rapproché certains pays, atténuant le besoin de vivre, dans le pays d'accueil, comme " *là-bas* "» (p. 48).

.....

Si l'engagement sur le long terme est peut-être plus difficile à capter, il émerge des configurations plus agiles où l'on s'engage « dans des événements, des activités » (p. 49) plus que dans les activités des associations réalisées sur le long terme.

A ces éléments, il faut aussi ajouter le vieillissement de certains comités, l'intégration des deuxièmes et troisièmes générations, qui se détournent de l'association, le droit de vote et d'éligibilité des étrangers qui facilite leur participation à la vie politique.

Dans ce contexte où les associations sont en train de vivre une mutation, où la concurrence entre elles est présente aussi, le local à disposition d'une association est un « marqueur » (p. 52) : il permet d'ancrer les activités ou les prestations dans la réalité, d'avoir une adresse identifiable où se rencontrer et réaliser des projets. « Etre lisible dans la ville est vécu comme le signe extérieur d'une certaine réussite, la marque d'une reconnaissance du rôle joué » (p. 55).

Résumé de l'étude mandatée par le Bureau lausannois pour les immigrés à l'Université de Genève : *L'engagement associatif migrant lausannois entre permanence et innovation.*



Deux dispositifs

Les associations de migrants à Lausanne insistent sur deux dispositifs de coopération importants à leurs yeux :

1. Un partage des savoirs, qui pourrait prendre la forme soit de « mentorat » ou de « tandem », soit d'une plateforme numérique, d'une mise en réseau des compétences, qui permettrait de leur faire bénéficier des savoirs accumulés par les uns et les autres au fil du temps ;
2. Une Maison des associations qui « permettrait de mettre un ensemble de ressources à portée de main » (p. 57) comme d'informations, qui favoriserait les relations et qui, enfin, symboliserait de manière forte la présence du mouvement associatif au sein de la ville.